

L'ex-président Buyoya du Burundi annonce une plainte pour diffamation

PANA, 28/07/2008 Bujumbura, Burundi - L'ancien président burundais Pierre Buyoya a annoncé lundi à Bujumbura sa décision de porter plainte contre un ex-procureur de la République qui l'a récemment accusé d'être le commanditaire de l'assassinat d'un ancien représentant- président au Burundi de l'OMS. "Je voudrais m'adresser solennellement à la presse et à travers elle à toute l'opinion nationale et internationale, pour dire clairement que tout ce que raconte M. (Gérard) Ngendabanka à mon endroit n'est qu'un tissu de mensonges grossiers et grotesques", s'est défendu l'ex-homme fort du Burundi, qui jouit aujourd'hui d'un grand respect dans le pays et à l'étranger.

"Toutes les accusations qu'il porte contre moi sont tellement dangereuses que j'ai décidé de porter plainte en diffamation contre l'ex-procureur général de la République", a-t-il souligné en substance sur un ton grave, ajoutant que M. Ngendabanka l'accuse de plusieurs choses à la fois dans la mort de l'Ivoirien Kassi Manlan. "J'aurais comploté avec le Service national de renseignement pour faire emprisonner M. Ngendabanka, j'aurais négocié avec le directeur général du Service national de renseignement l'acquittement des personnes présentes dans le dossier de l'assassinat du Dr Manlan, ou encore que j'aurais été le commanditaire de ce crime odieux", a détaillé M. Buyoya en référence aux accusations du magistrat. "Mais pour étayer ces accusations, l'ancien procureur général de la République n'avance aucune preuve sérieuse si ce n'est un ramassis de faits que même un enfant de l'école primaire ne prendrait pas au sérieux", a-t-il encore dit, avant de rappeler d'autres chefs d'accusation toujours "non fondés" de son point de vue. "M. Ngendabanka parle de gestes que j'aurais posés dans le dossier Kassi Manlan et voici quelques exemples qui prouvent que ce ne sont, encore une fois, que des mensonges. Quand j'ai quitté mes fonctions de président de la République, en avril 2003, M. Ngendabanka, alors procureur général de la République, me faisait croire, dans le cadre d'un petit groupe qui suivait au jour le jour les questions de sécurité nationale, que les soupçons les plus sérieux pesaient sur Lamine Diarra et Gertrude Nyamoya". A l'époque des faits, le Malien Lamine Diarra était le numéro deux du bureau de l'Organisation mondiale de la santé au Burundi et la Burundaise Gertrude Nyamoya, secrétaire particulière de Kassi Manlan. "Après mon départ (de la fonction présidentielle), M. Ngendabanka a changé son fusil d'épaule pour accuser, cette fois, les personnes que vous connaissez (d'anciens hauts responsables de la Police et de la Sécurité nationale sous le régime du major Buyoya qui ont été blanchis dernièrement par la Cour suprême du Burundi). "Personnellement, je peux affirmer que je n'ai posé aucun geste, ni dans l'instruction ni dans le jugement du dossier à un titre ou un autre", a résumé à la fin l'ex-président burundais, aujourd'hui sénateur vie. Dans une récente sortie médiatique, l'ancien procureur général de la République avait affirmé avoir vu et lu beaucoup d'écrits, ici et là, qui citaient le couple présidentiel (Pierre et Sophie Buyoya) comme étant le commanditaire du meurtre pour une affaire de détournement de fonds de l'OMS destinés à la lutte contre une épidémie de malaria qui faisait alors rage dans le pays. Aux dires de l'ancien procureur, le détournement en question aurait porté sur quelque 40 millions de dollars. Or pour M. Buyoya, si pareille somme avait disparu, le gouvernement du Burundi serait aujourd'hui encore sur la sellette pour rembourser l'argent, quel que soit celui qui l'aurait volé. On rappelle que le dossier reste ouvert après le pourvoi en cassation du Parquet général de la République, intervenu au lendemain de la libération de six présumés auteurs de l'assassinat de Kassi Manlan en novembre 2001 à Bujumbura.